



Le p'tit journal n°37



Grande première à Vignemont

Les cloches de Pâques ont fait une halte dans notre village et ont déposé les traditionnels œufs en chocolat pour le plaisir des petits et des grands.

Je tiens tout particulièrement à remercier Mr Claude Malrain pour la fabrication de tous ces sujets en chocolat ainsi que Véronick Caré et Didier Hélin, tous trois instigateurs de cette manifestation.



La journée randonnée-VTT de mai n'aurait quant à elle pas eu ce succès sans la participation plus qu'active de Mr Franck Richet dans l'élaboration des différents parcours qui ont surpris les plus aguerris et des cuistots Mrs Bocquet et Simonneau.

Ces deux manifestations ont été initiées suite aux réunions publiques du début d'année, par la volonté de certains de proposer autre chose. L'accompagnement naturel de la commune était acquis. Ils ont simplement porté leur idée.

Et vous, qu'auriez-vous envie de faire pour Vignemont ?

Après cette mise à l'honneur d'actions vignemontoises, j'en termine en vous signifiant l'aide que nous propose le sénateur Marini envers deux projets communaux : le renforcement du mur du cimetière ainsi que le remplacement du mobilier de la salle de conseil. Il nous les subventionnera pour moitié.

En votre nom, encore merci à lui.

Bonnes vacances à tous.

Le maire

Serge Greugny

Compte-rendu du conseil municipal du 8 juin 2009

Présents : tous les élus, à l'exception de C. Carbonneaux (pouvoir à E. Senez)

Secrétaire de séance : N. Kulaj

Délibération relative au PLU sur le bilan de la concertation et sur l'arrêt du projet

Présentation et rappel du cabinet Urba-services.

Le PLU a été prescrit en octobre 2005. La mise en place s'est étalée sur un an.

Le diagnostic a débuté en octobre 2006 et a nécessité 4 réunions. Il s'en est suivi le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui a été débattu le 28 juin 2007 en réunion de conseil.

L'écriture du projet s'est étalée de juillet 2007 à avril 2009, avec une interruption due aux élections municipales.

La phase administrative va débuter par le bilan de la concertation et l'arrêt du projet.

S'en suivront une phase de consultation des services pendant environ trois mois, puis l'enquête publique pendant un mois minimum. Le commissaire enquêteur aura ensuite un nouveau mois pour faire son rapport qui sera travaillé en commission. Viendra enfin la réunion de conseil qui approuvera (ou non) le PLU avant de le rendre exécutoire et opposable.

Une fois cette présentation finie, la délibération sur le bilan de la concertation a été votée à l'unanimité, la délibération sur l'arrêt du projet à la majorité.

Délibération sur la taxe locale d'équipement (TLE)

Après communication du dossier en commission finances du 3 mars 2009 et débat le 20 avril 2009, il est proposé au conseil la mise en place d'une TLE au taux de 3%.

Cette dernière constitue une imposition forfaitaire et générale, grevant les opérations de construction. Elle est destinée à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation.

Instituée en 1967 par la loi d'orientation foncière, elle relève d'un mécanisme fiscal simple qui consiste à faire payer un impôt proportionnel au coût forfaitaire de la construction.

Une simulation, réalisée fin 2007 par les services de la DDE, sur les 5 et 15 dernières années, estimait à plus de 3 000€ le revenu potentiel (rappel : la taxe électrique de 6%, reconduite à l'unanimité le 26 mars 2007, produit plus de 4 500€ par an).

Une fois cette présentation finie, la délibération sur la création de la TLE au taux de 3% a été votée à la majorité.

Délibérations relatives aux travaux de renforcement électrique

La nouvelle valorisation des travaux de la rue de l'Eglise et du Puits Rozier est de 408 371€ ttc en souterrain alors que la version mixte (souterrain et aérien) est de 296 737€.

Un vote valide à l'unanimité ces montants.

Budget – décisions modificatives

Des ajustements dus au solde des travaux du transformateur de la rue des Vignes, au renforcement du mur du cimetière et au renouvellement du mobilier de bureau, rendent nécessaires des ajustements des dépenses et des recettes d'investissement.

Ces propositions sont validées à l'unanimité.

Délibération fixant les redevances d'occupation du domaine public

La commune a été sollicitée pour accueillir un soir par semaine, un vendeur ambulant fabriquant sur place des pizzas. Un accord de principe lui a été donné. Il devrait confirmer ses intentions courant juin pour une mise en œuvre à la rentrée. Si tel était le cas, une redevance actée de 15€ pourrait être perçue. Seules les activités commerciales sont concernées, les forains en sont exclus.

Retour sur les commissions

• **Communauté de communes**

- Budget : stabilité des taux d'imposition, autofinancement à 100% des travaux de la ZAC de Ressons qui portera le nom de « la vallée du Matz » (il était prévu un emprunt de 1M€)

- Voirie : pour Vignemont, le gravillonnage sur le secteur allant de la voie ferrée vers le CD

• **CCAS (N. Kulaj)**

- Le conseil d'administration a décidé d'être instructeur pour les dossiers de RSA.

- Les permanences sont abandonnées (voir page CCAS).

- La préparation des colis de fin d'année est engagée.

• **Commission finances**

- Les mandats et titres du premier trimestre ont été présentés.

- Un point des subventions a été fait.

- Le dossier de la TLE a été débattu

• **PLU**

Une présentation des zones cibles à urbaniser a été faite, la finalisation des documents graphiques du PLU (zonage, orientations d'aménagement), les emplacements réservés ont été confirmés, les annexes techniques présentées

• **Conseil d'école**

Les effectifs prévisionnels de 2009/2010 sont stables (183). Notre enseignante reste.

Les sorties des classes ont donné une nouvelle fois satisfaction. La kermesse 2010 pourrait se tenir à Vignemont

• **Commission Travaux**

- L'entreprise Beimo a été choisie pour assurer la maîtrise d'œuvre pour le renforcement électrique de la rue de l'Eglise et du Puits Rozier

- La société réalisant la consolidation du mur du cimetière et celle nous fournissant le mobilier de bureau de la mairie ont été choisies

- Les 2 sapins en bas de la rue de l'Eglise seront coupés

- Des panneaux amovibles pour la sécurité routière seront achetés

• **Commission animation (D. Hélin)**

Un bilan de la journée du 24 mai a été fait: 80 participants et repas ont été servis.

• **Divers**

Le contrôle du panier de basket a été réalisé : tout est conforme.



A partir de ce jour, les permanences du CCAS sont supprimées (aucune visite depuis leur instauration en juin 2008).

Comme nous vous l'avions signalé dans le dernier p'tit journal, le RMI et l'API sont remplacés depuis le 1^{er} Juin 2009 par le RSA (Revenu Solidarité Active). Après délibération du conseil d'administration lors de notre dernière réunion, et à la majorité, le CCAS s'engage à instruire tout dossier de RSA ; il vous suffira pour cela de contacter le secrétariat de mairie qui nous fera suivre votre demande.

Une conférence sur les dangers domestiques présentée par Monsieur BELLIEN a eu lieu le vendredi 5 Juin. Les quelques personnes présentes (moins de 20) ont énormément apprécié tous les conseils donnés. Dommage que nous ayons été si peu à en profiter. Un grand merci à Monsieur BELLIEN pour cette soirée très instructive et bien menée.

Le contenu des colis de fin d'année 2008 a rencontré un vif succès ; nous avons donc décidé de nous réapprovisionner chez ce même fournisseur pour la fin d'année 2009.

Le CCAS se joint au Conseil Municipal pour vous souhaiter de très bonnes vacances.

Cordialement.

Les membres du bureau

Brèves

Etat civil :

✓ Naissances :



Michelum
(son papa à gauche)



Boulardin
(son papa au 1^{er} plan)

Cérémonie du 14 juillet 2009 :

Rassemblement à la mairie à 10h30
Dépôt de gerbes
Visite au cimetière militaire
Vin d'honneur à la salle des fêtes

Vie pratique :

- Horaires du secrétariat de mairie :
ouvert au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h à 12h,
accueil téléphonique les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 13h.
Permanence des élus le samedi matin de 11h à 12h.

Résultats vignemontois des élections européennes du dimanche 7 juin
Inscrits (309), votants (157), blancs et nuls (12), exprimés (145)

Nombre de voix obtenues par liste:

- | | |
|---|----|
| 01 – Liste conduite par M. GREGOIRE : | 2 |
| 02 – Liste conduite par M. FRAU : | 3 |
| 03 – Liste conduite par M. HENIN : | 9 |
| 04 – Liste conduite par Mme FLAUTRE : | 25 |
| 05 – Liste conduite par M. GOURMELEN : | 0 |
| 06 – Liste conduite par Mme LE PEN : | 14 |
| 07 - Liste conduite par M. PARGNEAUX : | 28 |
| 08 - Liste conduite par M. NIHOUS : | 10 |
| 09 - Liste conduite par Mme VERHASSEL : | 0 |
| 10 - Liste conduite par Mme AUDO : | 0 |
| 11 - Liste conduite par Mme POUPIN : | 7 |
| 12 - Liste conduite par M. RIQUET : | 29 |
| 13 - Liste conduite par M. PECQUEUR : | 6 |
| 14 - Liste conduite par Mme FACHON : | 0 |
| 15 - Liste conduite par M. LANG : | 0 |
| 16 - Liste conduite par M. VERNOCHET : | 0 |
| 17 - Liste conduite par M. BORIE : | 0 |
| 18 - Liste conduite par Mme LEPAGE : | 12 |
- Le conseil municipal de Clairoix a remercié Vignemont du témoignage de solidarité consécutif à la pétition transmise en faveur des employés de Continental
 - Une date à retenir : le **20 septembre** pour la **marche d'automne**



Après l'effort,...



...le réconfort !!

L'assemblée générale du club a eu lieu le VENDREDI 12 JUIN 2009 à la salle des fêtes de VIGNEMONT.

L'ordre du jour était le suivant :

● Résultats sportifs de la saison 2008/2009 :

* Les 5 équipes engagées en championnats se maintiennent :

- ◆ La 1^{ère} équipe jeune (12-16 ans) finit 3^{ème} de D2, et est qualifiée pour la journée finale du Championnat jeunes qui se déroulera le 13 juin 2009 à Villers Saint-Paul.
- ◆ La 2^{ème} équipe jeune (12-16 ans) termine 3^{ème} de D4.
- ◆ La 1^{ère} équipe senior D2 a fini 5^{ème} de sa poule en 1^{ère} phase, et 4^{ème} en 2^{ème} phase.
- ◆ La 2^{ème} équipe senior, qui après avoir passé la 1^{ère} phase en D2 suite à la montée de la saison passée, est retournée en D3 en fin de saison, et a terminé 4^{ème} de sa poule.
- ◆ La 3^{ème} équipe senior engagée en D5 a terminé 1^{ère} (en 1^{ère} phase) et 2^{ème} (en 2^{ème} phase).

* En championnats individuels, Benjamin BOCQUET termine 3^{ème} de D3 (catégorie senior), Christophe HELIN, Alexandre et Clément CARE, qui étaient absents lors du dernier tour, terminent respectivement la saison en D2 Junior, D1 Cadet et D1 Minime.

* Le tournoi amical qui avait été mentionné dans le précédent bulletin ne s'est pas déroulé à Saintines mais à Estrées St Denis. Benjamin BOCQUET (classé 65) a gagné le tournoi en rencontrant en finale un classé 40 ! Sinon, l'ambiance était très sympathique et les licenciés sont conviés à y participer de nouveau l'année prochaine. Concernant la rencontre amicale du club qui s'est déroulée le samedi 6 juin et qui mélangeait les équipes D2 et D3, le score final a été de 14 à 6. Cette soirée s'est terminée par la « réconciliation » des 2 équipes et une soirée pizzas.

● Rapport et compte-rendu financier du trésorier :

Le bilan financier de la saison 2008/2009 est positif avec un solde de 2677,28€.

● Election du bureau : Quelques petits changements ont eu lieu.

*Président : Mathieu FERRET

*Secrétaire : Danielle FERRET

*Trésorier : Wenceslas PILIPCZUK laisse sa place à J.-L. POULAIN après 9 ans de fonction.

*Un nouveau poste de correspondante du club a été créé pour la saison prochaine. Ainsi, Hélène GREUGNY recevra le courrier du club (inscriptions aux compétitions, résultats, licences, réengagement, informations diverses,...), et se chargera de le trier et de le redistribuer aux personnes concernées.

Et maintenant, tous à vos agendas !!

***Le tournoi annuel du club** aura lieu le week-end des **29 et 30 août** à la Salle des fêtes de Vignemont. N'hésitez pas à venir taper dans la balle avec nous. C'est le meilleur moyen pour se rendre compte de l'ambiance chaleureuse qui règne au sein de notre club.

(De plus amples informations vous seront communiquées, au moment venu, dans les boîtes aux lettres)

***Le téléthon** se déroulera le week-end des **4 et 5 décembre**.

Compagnie d'arc de VIGNEMONT

Les membres de l'association se sont retrouvés avec les archers le 17 Avril 2009 pour leur assemblée générale.



Après le repas partagé s'est déroulé le traditionnel tir du roi.
A ce jeu d'adresse le plus habile des archers doit faire tomber un oiseau en bois placé au sommet de la perche à environ 15 mètres.



Notre Roi pour l'année est **Julien GERARD** de Vignemont.



Bravo à lui.

Chez les jeunes il a fallu organiser un second tir en jeu pour que soit désigné le Roitelet.
Celui-ci est Paul PERRAUT de Vandélicourt.



Pour voir la pratique de ce sport et les efforts réalisés pour la rénovation des jeux nous vous invitons à nous rendre visite lors des entrainements le samedi après-midi ou lors de la prochaine
Portes ouvertes le 13 Septembre 2009.

Découverte et inscription des jeunes à partir de 8 ans
(Licence à partir de 25 €)
Adultes sans limite d'âge.

Pour votre information : le 27 Septembre 2009 les meilleurs tireurs en jeu à 50 mètres tireront le **Championnat de France BEURSAULT** qui est organisé par la Compagnie d'arc d'Estrées Saint Denis.

Pour tous renseignements sur la compagnie vous pouvez nous contacter par téléphone :
Mr Serge Bellien 03.44.42.39.42. Mr Dominique D'heygère 03.44.42.47.75

Et pour mieux nous connaître aller sur le site de la compagnie :
<http://arc.vignemont.perso.neuf.fr/index.html>